

---

# L'incontournable libéralisation

---

Smaïl Goumeziane

**Le commerce extérieur de l'Algérie traverse une période très difficile, traduisant on ne peut mieux la crise structurelle dans laquelle se trouve plongé le pays tout entier depuis de nombreuses années. L'année 1994 constitue à cet égard un "creux de la vague", d'autant plus significatif qu'il intervient dans une conjoncture politique et sociale interne particulièrement tragique et incertaine. Les recettes d'exportations prévisionnelles ne dépassant pas les 9 milliards de dollars, comment les autorités vont-elles pouvoir faire face à un service de la dette du même niveau et à des besoins "incompressibles" à l'importation de plus de 10 milliards de dollars? Cette crise du commerce extérieur, bien que révélée par la chute brutale du prix du pétrole en 1986 remonte, comme nous allons le montrer, au début des années 70.**

Depuis plus de vingt ans les échanges extérieurs de l'Algérie sont profondément marqués par la stratégie de développement menée tambour battant par un Etat omniprésent, acteur quasi-exclusif de la vie économique, politique et sociale.

Ainsi les offices publics de commerce extérieur sont mis en place dès 1963, puis des sociétés nationales d'importation sont créées en 1969, et enfin l'émergence de grandes sociétés industrielles publiques, résultat de l'industrialisation tous azimuts menée au début des années 70, abouti à leur confier le monopole d'importation pour les produits relevant de leur domaine d'activité. Cette organisation est consacrée par la loi 78/02 de 1978 relative à l'exercice du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

Depuis l'origine, le commerce extérieur est donc sous le contrôle de

l'Etat: Les grands équilibres extérieurs sont arrêtés dans le cadre des plans à moyen terme; le programme général du commerce extérieur pour l'année est également un élément obligatoire du plan annuel; pour réaliser leurs opérations de commerce extérieur les monopoles publics sont tenus de respecter ce programme et disposent à cet effet d'autorisations globales d'importations (AGI) et de crédits planifiés; quant aux opérateurs privés des licences d'importations leur sont octroyées dans des limites extrêmement restreintes.

Dans ces conditions, le volume des échanges, la structure de ces échanges, et la qualité des intervenants sur les marchés extérieurs dépendent rapidement du niveau des ressources en devises dont dispose l'Etat et du mode d'allocation centralisé de ces ressources qu'il privilégie. D'autant que la stratégie de développement en matière monétaire s'appuie sur une politique de taux de change fixe conduisant à une surévaluation de la monnaie nationale, le dinar, sur toute la période. Les échanges extérieurs de l'Algérie sont de ce fait intimement liés à l'organisation centralisée et monopoliste de l'économie et aux fluctuations du marché pétrolier international.

Le volume des échanges a évolué de manière exceptionnelle, passant de près de 4 milliards de dollars en 1970 à près de 23 milliards de dollars en 1985, pour chuter à moins de 15 milliards de dollars en 1986, remonter à près de 20 milliards de dollars par an entre 1988 et 1991, et redescendre à moins de 17 milliards de dollars en 1993.

La structure de ces échanges est toutefois de plus en plus déséquilibrée.

Les exportations sont de plus en plus constituées par des produits à faible valeur ajoutée (99,2 % dès 1985), et par les hydrocarbures en particulier. Ceux-ci, qui participaient à moins de 60% dans ces produits à faible valeur ajoutée au début des années 60, représentent ainsi près de 98% des recettes d'exportation dès le milieu des années 1980.

Les importations connaissent une évolution inverse: en 1985, la part des importations de produits à forte valeur ajoutée est de l'ordre de 70%, traduisant l'importance des importations d'équipements et autres produits intermédiaires manufacturés. La part des produits alimentaires, dans les importations de produits à faible valeur ajoutée, ne cesse toutefois de grandir, et dépasse 20% du volume des importations annuelles.

Ces échanges restent profondément orientés vers les pays industrialisés, à plus de 87%, même si une certaine évolution s'est fait jour à l'intérieur de ces pays, la part de l'Europe étant passée de près de 82% en 1970 à moins de 70% en 1985. Le commerce intra-maghrébin, en particulier, est dérisoire (moins de 1%), de même que le commerce avec le reste du monde arabe, malgré les efforts ayant abouti à la constitution de l'Union du Maghreb Arabe en 1989.

Ainsi, à la fin des années 80, les exportations algériennes vont

d'abord en direction de l'Italie (20%), des Etats-Unis (19%), de la France (13,5%), de l'Allemagne (7,5%), du Japon (1,5%) puis de l'Europe de l'Est (0,5%). Les importations proviennent principalement de la France (25%), de l'Italie (14,5%), de l'Allemagne (9,5%), des Etats-Unis (9,3%), de l'Europe de l'Est (3,6%) et du Japon (3,2%).

Dès lors les échanges de l'Algérie avec le reste du monde sont marqués par une grande dépendance à l'égard de l'Europe en général, et de la France, notamment en ce qui concerne les importations. Les pièces détachées et de rechange, les produits agro-alimentaires et les médicaments (70% des besoins) occupent une place de premier plan dans les importations à partir de la France. Ces échanges sont, par ailleurs, caractérisés par une évolution en "dents de scie" de la balance commerciale de l'Algérie, en relation avec la dynamique du marché pétrolier. Elle a connu ainsi quatre grandes périodes:

— jusqu'à 1978, la stratégie de développement imprime un rythme accéléré aux importations, avec une priorité absolue aux équipements et aux biens intermédiaires. La balance commerciale est négative sur toute la période. Elle entraîne un recours systématique au crédit international, notamment à moyenterme, à des taux d'intérêts inférieurs à 10% mais variables.

— entre 1979 et 1985, la progression des importations se poursuit, puis se ralentit et diminue, au moment où les exportations connaissent un "boom" exceptionnel. Ceci permet le retour à une balance commerciale positive, et un désendettement significatif, malgré d'importants remboursements à des taux d'intérêts supérieurs à 10%, et la contraction de nouveaux crédits.

— malgré le choc de la baisse brutale des recettes pétrolières en 1986, l'augmentation des importations reprend dès 1987. On assiste en particulier à une progression rapide des importations alimentaires surtout après les événements tragiques d'octobre 1988 qui dépassent pour la première fois les importations d'équipements, ce qui entraîne un gonflement des crédits à court terme et des taux d'intérêts correspondants. En moyenne, pendant cette période la balance commerciale redevient négative.

— dès 1989, la balance commerciale est rééquilibrée. En 1990, les importations de biens intermédiaires et d'équipements redeviennent la priorité ce qui conduit à une baisse sensible des importations alimentaires, et à une diminution du recours au crédit à court terme. La balance commerciale redevient positive, avec un excédent maximum de plus de 4,7 milliards de dollars en 1991. Une réduction de cet excédent s'opère depuis, conjuguée à une reprise de l'endettement à court terme.

Ces quatre phases correspondent parfaitement à l'évolution du marché pétrolier, et à celle des recettes d'exportations d'hydrocarbures correspondantes: première augmentation des prix du pétrole en 1973-1974, seconde augmentation en 1979, première baisse des prix en 1986

et seconde baisse à partir de 1991.

Cette multiplication par cinq du volume des échanges et l'évolution de leur structure au cours de ces vingt ans, trouvent leur origine dans cinq causes principales:

— la stratégie de développement initiée au début des années 70 est incontestablement une des causes essentielles de cette poussée des exportations et des importations. Le choix d'un mode de développement basé sur une indispensable industrialisation, concrétisée par de grands projets dans toutes les branches d'activité supposait d'importants moyens financiers que l'Etat tirera des ressources naturelles (pétrolières et minières) grâce à une double action: La lutte pour la récupération des richesses nationales, qui aboutit à la nationalisation des secteurs économiques stratégiques, notamment miniers dès 1971, et la lutte au plan international pour la revalorisation du prix des hydrocarbures, au sein de l'OPEP et à l'ONU (1974).

— le rythme des investissements (jusqu'à 50% de la PIB) et la distribution de crédits et de revenus correspondante, conjugués à une formidable poussée démographique (+ 50 % en moins de 10 ans) et à une urbanisation difficilement contrôlée, ont entraîné une augmentation rapide de la demande interne. La consommation par habitant (en dinars courants) est multipliée par 3,5 entre 1967 et 1978. La demande en produits industriels est multipliée par quatre et celle en biens d'équipements par 20. Cela conduit ainsi à une profonde modification du modèle de consommation; mais pour satisfaire cette explosion de la demande il faut recourir de plus en plus aux importations, car malgré les investissements massifs, la création de nombreuses et grandes unités industrielles, et la réalisation d'importantes infrastructures économiques et sociales, la production nationale ne répond pas aux espoirs placés en elle. L'agriculture, malgré une révolution agraire menée parallèlement à l'industrialisation, continue d'obtenir des rendements médiocres prisonnière qu'elle est de la gestion bureaucratique de ses approvisionnements par les offices publics, de l'insuffisante mécanisation, de retards en matière d'irrigation, et souffrant d'un vieillissement chronique et de l'absence d'un encadrement disponible mais affecté en grande majorité dans l'administration ou dans les offices. L'industrie n'est pas non plus au rendez-vous. L'effort d'investissement n'a pas engendré la production et l'efficacité voulues. La surfacturation des équipements importés, leur surdimensionnement, les goulets techniques, les gaspillages, la non-maitrise des délais de réalisation et de démarrage, s'ajoutent à la complexité des procédures et à l'inertie de l'administration, ce qui se traduit par une faible utilisation des capacités de production et par une baisse de l'efficacité du capital.

Ainsi la couverture de la demande nationale en produits industriels et agricoles par la production nationale est en baisse régulière.

Dès 1977, la production industrielle nationale ne peut plus satisfaire

que 24% de la demande nationale (en augmentation rapide il est vrai), et la production agricole qui assurait 93% des besoins nationaux en 1969 ne couvre plus que 30% de ces besoins au début des années 80. Plus grave, la balance commerciale agricole de l'Algérie connaît entre 1973 et 1974 le revirement le plus important de son histoire: le déficit devient la règle, se poursuit et s'accroît jusqu'à nos jours. On avait pourtant "planifié" l'autosuffisance alimentaire pour le début des années 1980.

— l'endettement international s'impose donc comme un complément de plus en plus indispensable pour accroître les importations et satisfaire cette explosion de la demande. Pour cela il fallait que les banques internationales assurent les importants financements recherchés par l'Algérie. Ces financements sont facilement obtenus, mais loin de traduire un laxisme de la part de ces banques, l'endettement apparaît au contraire comme largement encouragé tant il correspondait à la stratégie des pays industrialisés, dont la période de forte croissance de l'après deuxième guerre mondiale arrivait à son apogée (la fin des trente glorieuses). Au moment du premier choc pétrolier les pays de l'OCDE connaissent, en effet, une baisse de leur croissance (de 6% entre 1962 et 1973 à 3% entre 1974 et 1978), le chômage touche (déjà) 6% de la population active, l'inflation est multipliée par trois (sauf au Japon et en Allemagne). Le déficit de la balance des paiements est la règle pour les pays de l'OCDE et atteint 22 milliards de dollars par an et en moyenne entre 1974 et 1978. Pour relancer leur croissance les pays industrialisés ont donc besoin d'augmenter leurs exportations en direction des pays en voie de développement, notamment les plus "riches" c'est-à-dire les pays pétroliers comme l'Algérie. Et si leurs ressources internes ne suffisent pas il faut leur en prêter: l'endettement des PVD devient ainsi une condition absolument nécessaire au maintien de la croissance et même au fonctionnement de tout le système mondial.

— ainsi par leurs engagements financiers dans les PVD les banques relancent les exportations des pays industrialisés. Mais il s'agit en même temps de récupérer la rente pétrolière qui échappait à ces pays depuis le premier choc pétrolier: pour cela les ressources qui sont prêtées aux PVD sont issues des pétro-dollars attirés vers le marché des euro-dollars; les biens et équipements exportés sont surfacturés. Au moment du second choc pétrolier de 1979, le revirement de la politique monétaire américaine donne le coup de grâce. Le taux d'intérêt de base passe de 12% à 20% et le dollar se réévalue rapidement entre 1979 et 1985, au moment où les PVD en général, et l'Algérie en particulier, voient leurs remboursements arriver à échéance, gonflant ainsi le service de la dette.

Les revenus pétroliers jouent un rôle exceptionnel dans l'évolution des échanges de l'Algérie. Ces revenus servent, à l'origine, au financement de la stratégie de développement, celle-ci devant permettre

en retour l'émergence progressive de nouveaux revenus issus de l'investissement massif dans l'ensemble des secteurs "productifs". Une grande partie de ces investissements va d'ailleurs au secteur des hydrocarbures lui-même, de sorte à assurer l'augmentation des revenus de ce secteur, et d'en diversifier la structure: ainsi dès le milieu des années 1980 les revenus tirés du gaz deviennent prépondérants, puis viennent ceux issus des produits pétroliers et enfin ceux du pétrole brut.

Mais on constate également que les recettes des hydrocarbures ont eu des effets pervers: l'importance des réserves d'hydrocarbures disponibles, et l'illusion d'une stabilité des prix élevés ont favorisé le surendettement de l'Algérie. Ceci amène les revenus pétroliers à jouer un nouveau rôle: ils servent de plus en plus à assurer le remboursement de la dette et la consommation, et de moins en moins au financement du développement, d'autant que le relais n'est pas pris par les autres secteurs marqués par une inefficacité chronique. Cette évolution apparaît plus nettement après la chute du prix des hydrocarbures en 1986 et s'aggrave avec le gonflement du service de la dette, au point où en 1994 les recettes d'hydrocarbures sont inférieures aux échéances de remboursements de la dette.

Dans ces conditions, les échanges extérieurs de l'Algérie révèlent une contrainte forte en matière d'importations, indiquant par là l'extrême vulnérabilité de l'économie algérienne à l'évolution du marché pétrolier et à ses capacités d'endettement. Du fait de l'inefficacité de l'appareil de production nationale, le recours aux importations est, en effet, massif: entre 1967 et 1987 les importations sont multipliées par 14 pour les équipements et les biens intermédiaires et par 8 pour les produits agro-alimentaires. Tout ceci indique bien l'énorme décalage entre la demande intérieure et la production nationale. Celle-ci doit se tourner de plus en plus vers le marché mondial pour sa propre reproduction.

Toutes les activités économiques sont touchées par l'accroissement des importations. Certaines branches d'activités sont tributaires du marché mondial à plus de 50%: industries sidérurgiques, mécaniques, métalliques, électriques, chimie et plastiques. Le fonctionnement de l'appareil de production est donc fortement sensible à la capacité d'importation du pays. L'objectif de construction d'une économie de plus en plus intégrée et auto-centrée est loin d'avoir été atteint.

Mais au-delà, la vulnérabilité de l'économie algérienne apparaît surtout dans l'aggravation de la dépendance alimentaire. L'agriculture qui avait pour mission essentielle de favoriser "l'indépendance alimentaire" en assurant l'auto-suffisance à l'horizon 1980, n'atteint pas cet objectif ambitieux. La dépendance alimentaire s'installe durablement; le degré de dépendance passe de 7% au début de l'indépendance à près de 60% dès la fin des années 1970. Le déficit alimentaire algérien s'installe au douzième rang dans le monde. Le

recours aux importations concerne principalement les céréales et dérivés, les produits laitiers, les huiles (brutes), le sucre, le café et une grande partie des intrants agricoles.

Malgré ces importations massives, qui prennent de plus en plus un caractère structurel et incompressible, il est à noter qu'en 1985 l'Algérie reste toujours, en matière de disponibilités énergétiques alimentaires par habitant et par jour, à l'avant dernière place dans tout le bassin méditerranéen avec 2687 calories/jour, bien après le Maroc et la Tunisie.

Ces importations massives ne sont pas sans influences sur le volume et la structure de l'endettement. Celui-ci devient rapidement systématique et l'économie algérienne apparaît de moins en moins comme une économie pétrolière et de plus en plus comme une économie d'endettement au plan externe et au plan interne. La dette externe atteint 19 milliards de dollars dès 1980 et dépasse 25 milliards de dollars en 1989. Son importance relative reste, bien entendu, conditionnée par l'évolution des revenus pétroliers: cette dette représente 130% de ces recettes en 1980 (hausse des prix du pétrole) et 250% de celles-ci en 1989 (baisse des prix du pétrole).

Mais au-delà de ces montants ce qui inquiète dans la dette algérienne c'est sa structure, sa durée et l'importance de son service. La dette algérienne est en effet obtenue à plus de 75% auprès de banques internationales privées et seulement à 25% auprès de créanciers publics (c'est l'inverse pour les dettes marocaines et tunisiennes). Ce qui donne un contenu particulier à la question du rééchelonnement en Algérie. La dette algérienne est par ailleurs de plus en plus courte en termes de durée. La durée moyenne qui était de 8,2 ans au début des années 1980 passe à 6,3 ans en 1987, et tombe à 3 ans en 1989 suite au recours inconsidéré au crédit à court terme entre 1986 et 1989 (à noter là également la différence avec les dettes tunisiennes et marocaines dont les échéances sont respectivement de 15 ans et 19 ans en 1989). Ainsi, dès 1987, les marchés financiers se ferment à l'Algérie et les banques internationales tirent de ce fait un gros avantage de la situation: la partie à long terme de leurs créances sur l'Algérie à faible rémunération diminue et fait l'objet de provisions défiscalisées, au profit de créances à court terme (12 à 24 mois) à très hauts rendements, et donc générateurs de surcouts (les fameux "sweetners"). D'autant que l'Algérie a toujours sù honorer ses échéances. Tout ceci a conduit à un gonflement du service de la dette qui passe de 27% des exportations annuelles en 1980 à 69% en 1989, puis de 59% en 1990 à plus de 100% en 1994!

Ceci influe également de manière défavorable sur les réserves de la Banque Centrale d'Algérie. Celles-ci sont de 7 milliards de dollars en 1980, (6 mois d'importations), tombent à 850 millions de dollars en 1989 (9 mois d'importations), remontent à 1,5 milliards de dollars en 1991 (2 mois d'importations) puis redescendent (en terme de prévisions) à moins de 1 milliard de dollars en 1994 (1,5 mois

d'importations).

Le recours massif aux importations est aussi la résultat d'un taux de change de la monnaie nationale surévalué pendant toute la période. L'expression en monnaie nationale en a été minorée développant auprès des opérateurs publics et privés la préférence pour les importations et décourageant systématiquement les exportations hors hydrocarbures. Les opérateurs se mobilisent en permanenc sur l'élaboration de leur programmes d'importations plutôt que sur leurs programmes de production et leurs résultats prévisionnels. Les besoins en inputs et autres produits finis sont surestimés de peur de ruptures de stocks; les besoins sont établis à partir d'une évaluation hors contrainte monétaire interne et externe, d'où une surévaluation conséquente des besoins en devises. Ceci donne alors lieu à des marchandages et à des arbitrages extrêmement douloureux au niveau de l'administration.

Cette surévaluation de la monnaie nationale a ainsi encouragé les investissements et la consommation "import oriented". Mais elle a découragé l'investissement dans les activités "capital saving", n'a pas favorisé les efforts d'intégration nationale et de valorisation des ressources locales et a conduit à l'affaiblissement des secteurs productifs internes, en particulier l'agriculture comme le montre l'évolution de la dépendance alimentaire. Ceci est d'autant plus grave que les produits agro-alimentaires importés constituent la base de l'alimentation de la population, ce qui implique des bas prix de vente et donc d'importantes subventions à l'importation et à la production. Cette situation provoque ainsi une boulimie de consommation qui est de plus en plus difficile à satisfaire et aggrave le déficit des finances publiques.

En effet, malgré des importation massives, la gestion administrée et monopoliste de l'économie conduit à des pénuries chroniques et au développement d'un marché parallèle interne et externe de plus en plus envahissant. Les pénuries résultent de la convergence permanente de deux processus:

— l'augmentation exceptionnelle de la demande interne, permise par un accroissement régulier, et sans contrepartie, des revenus monétaires des ménages et du crédit aux entreprises industrielles et aux exploitations agricoles. Pendant toute cette période l'évolution de la masse monétaire dépasse en effet, et de très loin, celle de la production.

— un rationnement permanent par les quantités du fait de la faiblesse de la production nationale, des limites fixées aux importations par le niveau d'endettement, de la gestion monopoliste du commerce interne et externe, et d'une politique de prix de vente fixés par l'administration à des niveaux inférieurs aux prix de revient. Ces pénuries loin d'être le signe d'un dérèglement du système économique algérien, ou de son organisation commerciale, indiquent en fait l'existence d'un véritable système de régulation par la pénurie s'appuyant sur le jeu combiné d'un marché apparaissant sous une double forme: le marché

administré et le marché parallèle. La dénomination de marché parallèle est d'ailleurs inexacte car elle laisse entendre que les deux marchés n'ont pas de relation entre eux. Or le marché parallèle se développe grâce au marché administré: au marché administré la répartition des produits par la régulation pénurique, selon une politique de quotas, de bons, de visas et autres dérogations, à des prix non rémunérateurs pour les producteurs; au marché parallèle le rééquilibrage de l'offre et de la demande à des prix illicites largement supérieurs aux prix administrés et "officiels", au profit d'agents économiques "informels". Le premier marché assure formellement la stabilité des prix en situation d'inflation réprimée; le second marché libère les prix et l'inflation et s'approprie une part de plus en plus grande de la masse monétaire généreusement distribuée par la "planche à billets" et non bancarisée.

Tout ceci aggrave l'inefficacité des secteurs productifs, les appauvrit et engendre des déficits de plus en plus lourds et un recours systématique au découvert bancaire; ce qui accélère encore l'émission monétaire sans contrepartie et les possibilités de sa récupération par le marché parallèle.

Cette régulation pénurique produit les mêmes effets sur les échanges extérieurs: un marché parallèle de la devise se développe rapidement dès le milieu des années 1970. Les transferts invisibles de capitaux qui s'y opèrent ont alors un double objectif:

— il s'agit d'abord de placer à l'étranger et en monnaies convertibles les masses considérables de rentes de spéculation obtenues sur le marché parallèle et une partie de l'épargne légale ne trouvant pas de possibilités d'investissement en Algérie (du fait de l'illégalité de ces rentes, de leur non-fiscalisation, du blocage de l'investissement privé et du manque de confiance dans le système administré). Ces transferts invisibles de capitaux sont par nature difficiles à chiffrer: certaines évaluations ont toutefois été tentées pour l'Algérie, comme pour d'autres PVD. Pour l'Algérie ces transferts ont été estimés entre 20 milliards et 37 milliards de dollars sur toute la période.

— il s'agit également de déserrer la contrainte devises générée par leur allocation centralisée, pour permettre d'élargir par les importations "informelles" les possibilités d'approvisionnement de l'appareil de production privé, notamment en demi-produits et pièces de rechange, mais surtout le champ d'action du marché parallèle. Le volume de ces importations s'accroît rapidement et touche l'ensemble des produits du marché. Après la chute des prix du pétrole, celles-ci sont même officiellement autorisées sous le vocable d'importations sans paiements, (ISP), par la loi de finances pour 1987. Les ISP réalisées annuellement par le change informel atteignent ainsi le chiffre de 2 milliards de dollars. L'écart entre le taux de change officiel et le taux parallèle s'accroît rapidement: il passe de 2,5 à la fin des années 1970 à plus de 4 au cours de l'été 1989, pour redescendre à 2 en 1991 et remonter à plus

de 4 en 1992 /1993.

C'est dire que l'économie informelle, qui prend en Algérie le nom de "trabendo" (contraction du mot espagnol contrabando) a pris depuis de nombreuses années une importance remarquable dans le fonctionnement du commerce interne et externe de l'Algérie. Cette importance, facilement observable à travers le développement des pénuries, des files d'attentes, de la revente illicite, des comportements de clientélisme et de favoritisme, de la spéculation, a toutefois été sous-estimée par les statistiques officielles, du fait même du caractère "informel" donc invisible de ces activités. Cette économie informelle a ainsi profité des ressources des secteurs productif et de leur inefficacité pour devenir l'économie dominante. Son essor est par ailleurs favorisé par les réponses immédiates, mais souvent aléatoires et coûteuses, qu'elle apporte au problème de l'approvisionnement des entreprises privées, et à celui du chômage et de la pauvreté pour une grande partie de la population, notamment la jeunesse.

---

### La nécessaire réforme du commerce extérieur

---

Depuis 1987 un profond mouvement de réformes est engagé en Algérie. Ce mouvement marque le début d'une nouvelle transition vers une société algérienne productive, démocratique et bien ancrée dans toutes ses valeurs historiques. Bien entendu cette transition, comme tout processus de changement de système, est marquée par l'instabilité et l'incertitude. Au plan économique il s'agit en particulier de rompre avec le système monopoliste, et d'organiser le passage à une économie de marché associant la liberté des agents économiques privés et l'action de l'Etat en faveur de la solidarité nationale et de la justice sociale. Dans ce mouvement une place essentielle revient à la réforme du commerce extérieur, dont on a vu qu'il se trouve dans une situation particulièrement critique sous l'effet conjugué de l'économie administrée et de l'économie parallèle.

La réorganisation du commerce extérieur, telle que précisée dans le programme de réformes algérien, vise principalement la constitution d'un marché libre, interne et externe, lieu de sanction de l'activité économique et d'allocation des ressources. Pour cela le programme envisage différentes actions:

— la libération des prix, conjuguée à la maîtrise des équilibres monétaires et financiers, doit permettre un retour à la stabilité macro-économique. Cette libération des prix doit ainsi aboutir rapidement à la libération du prix de la monnaie nationale et à sa convertibilité, de sorte à couper à sa source le commerce parallèle.

— la démonopolisation des activités, et l'organisation de la

concurrence, doivent soustraire le commerce à la gestion administrative, favoriser la libre circulation des capitaux et permettre à une saine compétition de se développer dans la transparence.

— la soumission de l'ensemble des activités commerciales à un même droit privé moderne doit assurer les mêmes conditions d'exercice de l'activité commerciale par les agents économiques publics et privés, et fonder leurs relations sur des bases juridiques et contractuelles établies en toute responsabilité.

— le droit privé doit consacrer par ailleurs le marché comme lieu de transfert des droits de propriété, ce qui suppose également la reconnaissance, la garantie et la protection de la propriété privée.

A travers l'ensemble de ces actions il s'agit pour les initiateurs de ce programme d'aboutir à la transformation radicale des trois structures essentielles de tout marché. La transformation de la structure des prix doit permettre l'émergence d'une efficacité économique fondée sur la dynamique de la production et des revenus salaires et profits, et non plus sur l'activité redistributive informelle et les rentes spéculatives. La transformation de la structure des échanges doit favoriser la prédominance des échanges légaux basés sur le développement des relations contractuelles, aux lieu et place des échanges administrés ou informels. La transformation des structures de financement doit asseoir les échanges internes et externes principalement sur les fonds propres des agents économiques ( en dinars et en devises ), et rompre avec l'économie d'endettement systématique.

Sur la base de ce programme, la libéralisation du commerce algérien a connu une évolution rapide à partir de 1989, malgré deux contraintes majeures: la contrainte financière et les pénuries rendaient cette libéralisation difficilement supportable par la population; la résistance des tenants de l'économie spéculative entraînait des actions perturbatrices supplémentaires que l'on tentait de mettre au compte des réformes et les ralentissait.

La décision de réformer le système des prix se concrétise avec l'adoption d'une nouvelle loi sur les prix en juillet 1989. Ainsi dès juin 1991 il ne reste plus que 22 produits à prix fixés par l'administration, constitués pour l'essentiels de produits de base de l'alimentation de la population. La suppression du monopole d'activité est réalisée dès octobre 1988, mais dans les faits l'émergence d'une véritable concurrence prend du temps et la libération des prix se traduit par un relâchement de l'inflation réprimée qui rend cette évolution encore plus difficile. Cette inflation ( officielle ) passe ainsi de 6% en 1988 à 30% en 1991. Elle reste toutefois dans les limites prévues par les autorités. Les limites financières rendent cette action encore plus difficile, car en l'absence d'un accroissement significatif de l'offre le marché parallèle survit et accroît l'inflation réelle malgré un début "d'écroulement" de la

masse monétaire grâce aux augmentations de prix permises par la nouvelle loi sur les prix, et à ses implications en matière de fiscalité. Le poids de cette évolution ne devant pas être supporté par les catégories sociales les plus démunies, une transformation du système d'aide se devait d'être mise en œuvre pour passer d'un subventionnement des produits (favorisant en fait les titulaires de hauts revenus) à une aide directe et multiforme aux catégories sociales ciblées. Une telle mesure devait, à l'évidence, résulter d'un examen approfondi avec les partenaires sociaux. En avril 1990 un accord est conclu par le gouvernement avec le principal syndicat de travailleurs stipulant la nécessité de cet examen, de sa mise en œuvre à moyen terme et de la conservation, en attendant, du soutien des prix des 22 produits de base.

Pour que la libération des prix et la démonopolisation puissent jouer un rôle actif sur le marché, diverses mesures sont également prises pour rétablir les équilibres monétaires et financiers, de sorte à mettre fin à l'excès de liquidités alimentant le marché parallèle, à maîtriser l'inflation et à redonner une valeur réelle à la monnaie nationale. Dans ce sens une importante loi relative à la monnaie et au crédit est adoptée en 1990. Elle marque une rupture radicale avec le système précédent et donne un cadre légal à l'organisation de l'indépendance de la Banque Centrale d'Algérie, à la réhabilitation des fonctions bancaires, au désengagement du Trésor Public du financement aux entreprises, et au développement des marchés monétaires, financiers et des changes en Algérie.

Dans ces conditions, les premières mesures sont prises pour permettre l'assainissement du Trésor, des banques et des entreprises, dont on a montré le recours systématique à l'endettement. Le déficit budgétaire, chronique jusque-là, retrouve une situation excédentaire en 1990 et 1991; le Trésor public réduit son financement aux entreprises publiques dès 1989, et n'intervient plus en 1990. Les taux d'intérêts sont libérés, le recours au crédit à court terme est vigoureusement pénalisé au plan interne et externe, et la convertibilité du dinar est prévue pour 1993.

Dès lors la liberté de commerce externe est progressivement instituée: en 1990 les concessionnaires étrangers sont admis sur le marché algérien (après agrément par la Banque d'Algérie); en 1991 les entreprises sont libres de commercer avec l'étranger et les devises sont demandées auprès des banques commerciales et non plus auprès de l'administration, sous réserve de respecter les conditions de ces banques désormais responsables de leurs engagements. Parallèlement, pour déserrer la contrainte de financement, des actions sont menées pour accroître les possibilités d'exportations (nouveaux contrats de gaz à long terme avec l'Italie, l'Espagne, le Portugal), et pour obtenir de nouvelles possibilités de financements extérieurs à moyen terme et atténuer les contraintes de la dette externe pour les années 1990-1992. Cette action se concrétise difficilement, en juin 1991, par un accord avec

le FMI, qui favorise la conclusion d'accords de financements à hauteur de 5,6 milliards de dollars.

Au cours de cette période la transformation des structures du commerce interne et externe, telles que précisées précédemment, s'est traduite par une tendance à l'unification des marchés (comme le montre la réduction de l'écart entre taux de change réel et taux de change parallèle), par une récupération partielle des rentes spéculatives par les secteurs productifs à l'occasion de la libération des prix (le niveau de liquidité tombe à son plus bas niveau depuis 1985), par une augmentation significative des projets d'investissements privés des résidents (4 milliards de dollars), par des intentions d'investissements très prometteuses des étrangers dans le cadre de leur installation en tant que concessionnaires et grossistes (2 milliards de dollars).

Le commerce extérieur algérien enrégistre donc quelques succès, puisque la balance commerciale redevient positive en 1990 et 1991, et que les importations de biens d'équipements et autres biens intermédiaires augmentent parallèlement à une baisse des importations alimentaires. Il reste toutefois que les exportations d'hydrocarbures sont toujours la principale (voire l'unique) source des recettes en devises et qu'un volume significatif d'importations sans paiements réalisées grâce au change parallèle continue d'exister en attendant la libre convertibilité du dinar.

Mais les difficultés de la transition politique à partir de juin 1991, ont entraîné l'apparition de nouveaux déséquilibres dans le commerce extérieur algérien, d'autant qu'une nouvelle centralisation de la décision économique est réintroduite graduellement conduisant au contrôle par un comité ad hoc de la passation des marchés extérieurs et de l'attribution des devises, et à la reconstitution de monopoles de fait. La convertibilité de la monnaie nationale est repoussée, le déficit budgétaire réapparaît et atteint en 1994 le niveau historique de plus de 180 milliards de dinars (près de 20 % du PIB), les importations sont sévèrement réduites (ce qui n'empêche pas un retour au crédit à court terme très onéreux). Tout ceci minimise l'offre (au moment où il eut fallu adoucir les effets des réformes et de la crise politique), les pénuries s'amplifient et le marché parallèle s'élargit et refléurit. Le retour à une politique dirigiste et le blocage de la libéralisation du commerce extérieur font que la contrainte extérieure est de plus en plus forte et pèse de tout son poids sur le commerce extérieur de l'Algérie, et au delà sur la vie des entreprises et des citoyens, plus que jamais pris en tenaille entre un marché administré et un marché parallèle en pleine excroissance. Tout cela décourage les investisseurs étrangers, qui ne confirment pas leurs intentions, complique les négociations avec les bailleurs de fonds, réduit inmanquablement les solutions de sortie de crise, et en aggrave les conditions.

Dans ces conditions les autorités du pays ont dû se résoudre à

demander le premier rééchelonnement de la dette extérieure; le FMI adonné son accord en avril 1994 et les négociations avec le Club de Paris devraient se dérouler en mai-juin de la même année.

Pour ces raisons l'année 1994 est extrêmement difficile en matière de commerce extérieur:

— d'une part, le niveau des recettes d'exportations ne permet pas de couvrir les besoins générés par un service de la dette qui dépasse le niveau de ces recettes. Ceci, compte tenu du niveau des importations incompressibles, fait apparaître un "gap " de financement de 6 milliards de dollars difficiles à trouver sur le marché international.

— d'autre part les premières mesures de libéralisation qui accompagnent l'accord du FMI, c'est à dire la dévaluation de plus de 40 % de la monnaie nationale en avril, ont entraîné une augmentation importante des prix sur le marché interne.

— enfin l'annonce de négociations avec le Club de Paris, de la suppression du comité ad hoc et d'un retour à l'accès libre aux devises directement auprès des banques primaires, se traduit en même temps par une certaine fébrilité des agents économiques (conduisant à des phénomènes spéculatifs conjoncturels sur le dinar), et par un attentisme général qui freine le mouvement des échanges extérieurs, et accentue les pénuries.

C'est dire que l'incontournable libéralisation du commerce extérieur de l'Algérie va se dérouler dans une conjoncture économique difficile et une situation sociale douloureuse, dont la maîtrise implique une lutte contre l'économie administrée et son enfant naturel l'économie spéculative, qui pour être efficace suppose la libération de toutes les énergies créatrices du pays et une ouverture réelle du champ politique.

**Smaïl Goumezi** est Docteur en Sciences économiques, Professeur associé à l'Université Paris-IX Dauphine.